



Le comité de lecture en collège, mode d'emploi !

Qu'est-ce qu'un comité de lecture en collège ?

Le prix Premières Paroles des collégiens met à l'honneur un premier roman jeunesse francophone publié entre septembre 2021 et septembre 2022.

Durant l'année scolaire 2022-2023, des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} s'organiseront en groupe classe ou s'inscriront volontairement au CDI pour constituer, avec la complicité d'un ou plusieurs professeurs référents, un comité de lecture et élire leur lauréat parmi les 3 romans de la sélection.

Du lancement à la remise du prix, les professeurs pourront proposer aux élèves des ateliers et des analyses de textes en lien avec la sélection.

Les élèves et les professeurs participants seront invités, à l'issue des votes, à assister à la cérémonie de remise du prix à laquelle les 3 auteur·e·s de la sélection seront invités.

Pourquoi en organiser un au sein de votre collège ?

Un comité de lecture en milieu scolaire est un temps convivial qui propose aux élèves d'aborder la littérature et de travailler leurs connaissances et leurs compétences (analyse littéraire, esprit critique, argumentation) sous un angle plus ludique.

Parce qu'un comité de lecture est un moment de partage vous permettant de réunir vos élèves, vous créez ainsi une communauté de jeunes lecteurs !

Comment le mettre en place ?

Pour vous inscrire et participer à la remise du prix en présence des 3 auteur·e·s invités par Terres de Paroles, un parcours CRED dédié au prix vous est proposé.

Pour vous accompagner :

- 10 jeux des 3 romans par classe, offerts par Terres de Paroles ;
- Des outils de communication (vidéos de présentation des auteur·e·s et des romans de la sélection), réunion de présentation du prix et des romans de la sélection aux élèves et/ou aux professeurs au collège.

Calendrier

Septembre-Octobre 2022 : lancement du prix (vidéos de présentation des romans par les auteur·e·s ; rencontre avec un membre de l'équipe du festival pour présenter le prix et la sélection aux élèves et/ou professeurs) et inscription (date limite : 7 oct.)

Octobre 2022-Avril 2023 : Temps de lecture et animation des comités de lecture en interne au collège par les professeurs associés.

Début avril 2023 : Clôture des votes (7 avril - avant les congés de printemps)

Début mai 2023 : Cérémonie de remise du prix en présence des collégiens et avec invitation aux auteur·e·s (5 ou 12 mai - lieu communiqué ultérieurement).

Contacts

Coordination action culturelle

02 32 10 52 76

action.culturelle@terresdeparoles.com

Martin Dubois

Chargé d'action culturelle

02 32 10 52 72

martin.dubois@terresdeparoles.com

Vincent Borde

En charge du prix des collégiens

stagiaire2@terresdeparoles.com